

121^{ème} RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF : RÉUNION ORDINAIRE DU 23 Février 2023
PROCES-VERBAL ADOPTE PAR LE COMITE EXECUTIF DE L'ITIE-RDC A SA REUNION
ORDINAIRE DU 04/05/2023

L'An Deux-mille Vingt-trois, le Vingt troisième jour du mois de Février, s'est tenue en présentiel et par visioconférence à Kinshasa dans la salle « La main d'or » de l'hôtel BEATRICE, la 121^{ème} réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) siégeant en session ordinaire.

I. DU QUORUM ET DES PRESENCES

Après son mot de bienvenue et la présentation des vœux aux membres, le Président de céans a rappelé à ces derniers qu'il vient de succéder au Ministre d'Etat, Ministre du Plan à la suite de sa démission comme membre du Gouvernement. Il poursuit en disant qu'en sa qualité de Vice-Ministre, il a eu déjà à présider la séance du Comité Exécutif lorsque le Ministre Titulaire était empêché.

Ceci dit, la parole a été accordée au Coordonnateur National de l'ITIE-RDC pour la vérification du quorum. Ce dernier confirme que le quorum est atteint et qu'en conséquence, le Comité Exécutif peut valablement siéger et délibérer.

Les différents Collèges ont été représentés de la manière ci-après :

Institutions Publiques :

1. SEM Crispin MBADU PHANZU, Ministre d'Etat, Ministre du Plan a.i et Président du C.E, présent ;
2. Monsieur Michel MULONGO, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions juridiques et fiscales, Membre, présent ;
3. Monsieur Léon KANKOLONGO, Conseiller Principal à la Présidence de la République, Membre, présent

Entreprises Extractives :

4. Monsieur Robert MUNGANGA, Délégué des entreprises minières publiques, Membre, présent ;
5. Madame Yvonne MBALA, Déléguée des Entreprises Pétrolières, Membre, présente ;
6. Monsieur KASSONGO Bin Nassor, Délégué de la Chambre des Mines, Membre, présent (*par vision conférence*) ;
7. Simon TUMA WAKU, Délégué de entreprises Minières, Membre, présent (*par vision conférence*) ;

Société Civile :

8. Monsieur Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile, Membre, présent (*par vision conférence*) ;
9. Monsieur Albert KABUYA, Délégué de la Société Civile, Membre, présent ;
10. Madame Nicole BILA, Déléguée de la Société civile, Membre, présente ;
11. Monsieur Jimmy MUNGURIEK, Délégué de la Société civile, Membre, présent (*par vision conférence*) ;



Membres ayant donné mandat :

12. SEM Antoinette N'SAMBA KALAMBAYI, Ministre des Mines, 1^{ère} Vice-Présidente du CE, représentée ;
13. SEM Nicolas KAZADI, Ministre des Finances, Membre, représenté ;
14. SEM Didier BUDIMBU, Ministre des Hydrocarbures, Membre, représenté par Monsieur Lassory KITENGE, Conseiller ;
15. Laurent NKINZI, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions économiques et financières, Membre, représenté ;
16. José MINGA'S, Délégué des Entreprises Forestières, Membre, représenté.

Membres absents ou empêchés :

1. Son Excellence Madame Eve BAZAIBA MASUDI, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, 2^{ème} Vice-Présidente du Comité Exécutif ;
2. Honorable François NZEKUYE, point focal Assemblée Nationale ;
3. Honorable Jean de Dieu MOLEKA, point focal Sénat ;

La réunion a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan a.i, et le secrétariat assuré par le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.

Y ont également pris part comme observateurs, les Experts des Ministères sectoriels, les représentants des Organisations ci-après : Conseil Présidentiel de Veille Stratégique, Nations Unies, UE, GIZ, NRGi ainsi que les membres du Secrétariat Technique de l'ITIE (ST).

II. DE L'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION.

Le Président du Comité Exécutif accorde la parole au Coordonnateur National de l'ITIE-RDC pour présenter l'ordre du jour. Après lecture, le Coordonnateur National signale qu'il y a un membre du Collège société civile qui a souhaité inscrire un point à cet ordre du jour.

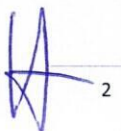
Avant d'accorder la parole à ce membre, le Président demande s'il y a d'autres qui voudraient faire inscrire des points. Aucun membre n'a fait inscrire un point.

Intervenant en ligne, ce membre du Collège société civile propose d'inscrire dans « les divers », le point sur le Décret FOMIN adopté au Conseil de Ministres afin de donner une perception de son contenu et revenir sur les points qui semblent divergents pour une appréciation des membres du Comité.

Le Président estime que le texte du Décret sur le FOMIN ayant été adopté formellement au Conseil des Ministres tout récemment, il ne serait pas indiqué à ce stade d'ouvrir un débat sur le contenu dudit Décret.

Ainsi, moyennant cette observation, le Président invite les membres d'adopter l'ordre du jour qui se présente comme suit :

- (1) **Présentation du projet de PV de la réunion du C.E du 22 Novembre 2022 ;**
- (2) **Point d'information sur l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE :**
 - Elaboration des Rapports ITIE
 - Activités menées entre le 22 novembre 2022 et le 22 février 2023

(3) Adoption de documents de mise en œuvre ;

- Rapport ITIE-RDC 2020-2021 ;
- Rapport sur la transparence des divulgations des entreprises publiques ;
- Rapport sur les Obligations sociales et environnementales des entreprises extractives ;
- Rapport de Cadastre du Secteur forestier 2020-2021;
- Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023 ;
- Rapport Annuel d'Avancement 2021-2022 (RAA 2021-2022).

(4) Examen des dossiers restés en suspens : Plans de suivi des recommandations issues des Rapports thématiques sur : (i) le partage et la répartition de la redevance minière (ii) l'évaluation du Projet SICOMINES (iii) la divulgation des contrats.

(5) Présentation de la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC (du 22 Novembre au 22 février 2023) ;

(6) Divers.

Délibération :

L'ordre du jour est adopté.

III. EXAMEN DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Premier point à l'ordre du jour : Présentation du PV de la réunion du C.E du 22 Novembre 2022

A la demande du Président du Comité Exécutif, le Coordonnateur National présente le procès-verbal de la réunion du C.E du 22 novembre 2022 en indiquant que ledit Procès-verbal avait été préalablement envoyé aux membres et qu'aucune observation n'a été enregistrée par le S.T.

A cet effet, le Président demande s'il y aurait une observation que les membres voudraient soulever séance tenante avant l'adoption du procès-verbal.

Aucun amendement ni observation des membres n'ayant été soulevés, le procès-verbal de la réunion du C.E du 22 novembre 2022 est adopté.

Délibération :

Le procès-verbal de la réunion du C.E ordinaire du 22 novembre 2022 est adopté.

Deuxième point à l'ordre du jour : Point d'information sur l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE

A la demande du Président du Comité Exécutif, le Coordonnateur National fait la présentation de l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE de la manière ci-après :

1. Production des outils de mise en œuvre :

Dans ce point, le Coordonnateur National a informé les membres au sujet de l'élaboration et finalisation du Rapport annuel d'avancement (RAA) 2021-2022 ainsi que du Plan de travail et budget annuel (PTBA) 2023. A ce sujet, il signale que ces deux documents ont été améliorés par les parties prenantes réunies en ateliers repartis en quatre pools à savoir le Haut-Katanga, le Lualaba, les Nord et Sud-Kivu.

Par la suite, les améliorations reçues des parties prenantes ont été compilées par le Secrétariat technique et présentées au GTT pour analyse et pré validation. Il dit qu'en marge de la réunion du GTT, ce dernier a également analysé le rapport de cadrage du secteur forestier

Il indique ensuite que les parties prenantes s'étaient réunies à l'Hôtel Sultani à Kinshasa pour améliorer le cadre réglementaire du FOMIN.

2. Participation aux conférences/ateliers/forums :

Le Coordonnateur National informe les membres que, pendant la période, le Secrétariat Technique a participé aux rencontres ci-après : (i) atelier sur l'appropriation des conclusions du Rapport de Validation de la RDC organisé par NRGI ; (ii) conférence de l'Association des Femmes du Secteur Minier (AWIMA) sur "la Gouvernance et la Transparence dans le secteur extractif en RDC ; (iii) réunion de restitution de la Conférence Internationale sur la lutte contre la corruption, à l'invitation de l'APLC ; (iv) Forum de Indaba Mining 2023 ; (v) réunion technique avec la délégation du Secrétariat International de l'ITIE en visite de travail en RDC et (vi) accompagnement de l'ITIE-Gabon sur le renforcement des capacités de son Collège Administration publique.

3. Mobilisation des ressources extérieures :

A ce sujet, le Coordonnateur National informe les membres de la participation aux réunions avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) sur le financement du PTBA 2023 à savoir la GIZ, la Banque Mondiale/Projet ENCORE, l'Union Européenne et l'Ambassade de France.

4. Formations multi thèmes avec l'appui financier du partenaire ENABEL

Le Coordonnateur National informe le Comité de l'organisation par l'ITIE avec l'appui d'ENABEL d'une série de formations organisée en faveur des cadres et agents des structures étatiques chargées de mobilisation des recettes de l'Etat (DGI, DGDA, DGRAD) et contrôle (Cour des comptes, CENAREF, IGF). La formation a été élargie à la CTCPM et a porté sur : (i) la gouvernance et contrôle publics des I.E, (ii) les contrôles et politiques des prix de transfert dans les I.E et sur (iii) la modélisation des projets miniers en RDC.

5. Elaboration des Rapports ITIE

• **Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021**

Au sujet du Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021, le Coordonnateur National a indiqué les efforts entrepris pour collecter les données sur l'ensemble du territoire national, la tenue des différentes réunions de cadrage avec la Cour des comptes en vue de la certification des données, l'élaboration, la finalisation et la soumission du projet de rapport pour améliorations des parties prenantes, la compilation et l'analyse des améliorations par le GTT et enfin, la soumission du Rapport à l'adoption du Comité Exécutif.

• **Rapport sur l'Artisanat minier et la mine à petite échelle (EMAPE)**

Le Coordonnateur National informe les membres que le Secrétariat Technique a sensibilisé les acteurs de l'EMAPE, filière Cuivre-cobalt tandis que le Cabinet ENERTEAM a été sur terrain dans le Haut-Katanga et le Lualaba pour collecter les données du Cadrage et du Rapport proprement dit. A ce jour, l'élaboration de ce dernier se poursuit et sa publication est attendue au plus tard le 31 mars 2023.



En ce qui concerne la filière 3T&Or, le ST a tenu une réunion de redémarrage avec le cabinet Mazars ainsi qu'un atelier de lancement de la collecte des données pour le Rapport sur cette filière qui a eu lieu à Kinshasa le 03 février 2023.

- **Rapport sur le secteur forestier**

Le Coordonnateur National informe les membres que le Rapport de cadrage sur le secteur forestier a été finalisé par le Cabinet KPMG puis soumis au GTT pour amélioration. Le Projet du Rapport intégrant ces améliorations est présenté au Comité pour adoption.

- **Rapport sur le renforcement de la divulgation des entreprises du portefeuille**

Le Coordonnateur National informe les membres que le projet de Rapport a été soumis aux entreprises publiques (EP) pour leurs commentaires et clarifications. Le Consultant ENERTEAM qui réalise cette étude a intégré les commentaires et clarifications reçus et a transmis le projet amélioré du Rapport qui est soumis à la présente réunion pour adoption.

- **Rapport sur les dépenses sociales et environnementales**

A ce sujet, le Coordonnateur National informe que le Consultant Cabinet KPMG a procédé à la collecte des données et le projet du Rapport est en cours de finalisation.

Après cette présentation du Coordonnateur National, le Président accorde la parole aux membres pour leurs observations éventuelles. Aucun membre n'ayant demandé la parole, le Président invite le Coordonnateur à présenter le troisième point à l'ordre du jour.

Troisième point à l'ordre du jour : Adoption des documents de mise en œuvre

A la demande du Président du Comité Exécutif, le Coordonnateur National soumet aux membres, pour adoption, les documents ci-après :

- Le Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021 ;
- Le Rapport sur le renforcement des divulgations des entreprises publiques Exercices 2019-2020 ;
- Le Rapport de Cadrage du Secteur forestier 2020-2021;
- Le Rapport sur l'évaluation du niveau d'exécution par les entreprises minières de leurs obligations sociales et environnementales, Exercices 2020-2021;
- Le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023 ;
- Le Rapport Annuel d'Avancement 2021-2022 (RAA 2021-2022).

1) Présentation du Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021

Le Coordonnateur National sollicite du Président d'accorder la parole au Cabinet KPMG en qualité d'Administrateur Indépendant afin qu'il présente l'économie du Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021.



Le délégué du Cabinet KPMG fait une présentation¹ articulée autour des sept points ci-après :

1. Contexte de l'élaboration du Rapport ;
2. Mandats ;
3. Informations traitées dans le Rapport ;
4. Méthodologie ;
5. Limitations ;
6. Résultats des travaux ;
7. Exhaustivité, Fiabilité, Constatations et Recommandations.

Au sujet de l'évaluation de l'exhaustivité et de la fiabilité des données du Rapport, l'Administrateur Indépendant KPMG précise qu'il donnera son opinion dans une note complémentaire au Rapport le temps de finaliser la certification par la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances et d'obtenir les données manquantes des Provinces et des ETD de la partie Est de la RD Congo en proie à la dégradation sécuritaire.

Egalement, il indique que cette note complémentaire comprendra les constatations et les recommandations.

Après cette présentation du Consultant Cabinet KPMG, le Président donne la parole aux membres pour leurs observations éventuelles.

Débat :

Le Coordonnateur National revient sur l'information qui circule au sujet de la probable suspension de la RDC par le Conseil d'Administration du fait que le pays n'a pas respecté l'échéance de publication du Rapport ITIE-RDC 2020-2021 au 31 Décembre 2022. A ce sujet, il rappelle que, pour anticiper, le Président du Comité Exécutif avait introduit, le 06 Décembre 2022, une demande de prorogation du délai de publication du Rapport Standard 2020-2021. Il enchaîne en disant qu'à la suite de la réunion du Comité de mise en œuvre tenue en janvier dernier, le Secrétariat Technique a appris que le Secrétariat International envisageait de suspendre la RDC, par voie de circulaire, sans attendre la tenue de la réunion du Conseil d'Administration. Par ailleurs, il informe les membres que le Conseil tiendra sa réunion le 1^{er} et le 02 mars 2023 au cours de laquelle il se prononcera sur la suspension ou pas de la RDC du processus ITIE.

C'est au regard de tout ce qui précède, que le ST de l'ITIE-RDC a travaillé d'arrache-pied avec le Cabinet KPMG afin de finaliser le Rapport à publier en prenant en compte les données de l'Exercice 2020 qui étaient toutes disponibles mais aussi en laissant le temps au Cabinet de continuer d'analyser les données de l'Exercice 2021 disponibles et celles qui restent à collecter.

Pour la question de certification des données, il rappelle que dans le cadre du Projet Encore dont les procédures sont en cours de finalisation, la Banque Mondiale s'est engagé à financer la fiabilisation par la Cour des comptes des données déclarées par les Provinces et Entités Territoriales Décentralisées.

Le Coordonnateur National de l'ITIE poursuit en disant que le Groupe Technique de Travail a travaillé sur les améliorations proposées par les parties prenantes et recommandé à l'Administrateur Indépendant de les intégrer dans le Rapport soumis à l'adoption du Comité Exécutif.

¹ Cf. présentation Cabinet KPMG au Comité Exécutif en 16 slid

Pour toutes ces raisons, le Coordonnateur National recommande au Comité Exécutif de bien vouloir adopter ce Rapport bien sûr en formulant la recommandation claire que celui-ci intègre toutes les améliorations pertinentes des parties prenantes, l'Administrateur Indépendant parachève la collecte et le traitement des données manquantes de l'Exercice 2021 et donne son opinion sur l'exhaustivité et la fiabilité dans la note complémentaire à produire et à publier avant le terme de son contrat soit au 31 mars 2023.

Au sujet de l'exhaustivité des données qui est une des limitations du Rapport, deux membres du Collège entreprise ont voulu savoir si tous les deux Exercices étaient concernés de la même manière. En ce qui concerne la certification des données, un des membres a voulu savoir si celle-ci concernait autant les données de 2020 que celles de 2021.

En réponse, l'Administrateur Indépendant dit que les données étaient exhaustives à plus de 98% pour l'Exercice 2020 contre 76% pour l'Exercice 2021. C'est ainsi qu'il fallait continuer la collecte et le traitement pour cet Exercice. Quant à la fiabilisation, il dit qu'il émettra son opinion globale dans la note complémentaire pour les deux exercices.

Le Coordonnateur renchérit en disant, en ce qui concerne les entités déclarantes de la partie Est du pays, les données n'ont pas été collectées à cause de la situation sécuritaire essentiellement. Et si on s'en tient à cette situation sécuritaire persistante et attendre les données exhaustives, le Rapport ne pourra jamais être publié.

Il dit que toutes les données de l'Exercice 2020 ont été collectées mais non encore certifiées car le travail de la Cour des Comptes et de l'IGF est en cours.

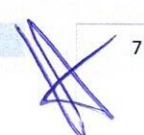
Un membre du Collège société civile, voudrait être rassuré si le fait que quand bien même les données de 2020 sont exhaustives comme le dit le Consultant, elles devront tout de même être certifiées pour être conformes à l'Exigence 4.9 sur la qualité des données.

Un autre membre du Collège société civile dit qu'en faisant un calcul, les données du rapport soumis pour les deux exercices sont globalement exhaustives à 87%. Dans ces conditions, dit-il est tout à fait normal que le Rapport peut être adopté et publié quitte à compléter les données manquantes dans un délai raisonnable.

Il revient sur le contexte sécuritaire de l'Est et estime qu'il serait inconcevable d'ignorer cette limitation qui a un impact réel sur la vie de toute la nation et par ricochet sur le Rapport ITIE.

Au sujet des données du FOMIN, il dit qu'il serait important de présenter non seulement les recettes collectées mais aussi leur affectation. En ce qui concerne les données contextuelles sur le projet SICOMINES, il recommande de donner la situation des travaux qui ont été réalisés et ce qui reste à réaliser mais également que le Rapport mette un accent particulier sur l'impact de cette étude thématique sur l'évaluation du contrat SICOMINES menée par l'ITIE-RDC et du débat qu'il a suscité notamment avec le Rapport de l'IGF qui s'en est suivi. Il finit son propos par encourager le Comité Exécutif à publier le présent Rapport et le compléter par une note complémentaire à publier d'ici au 31 mars 2023 qui intégrera l'opinion sur la fiabilité et l'exhaustivité ainsi que les recommandations de l'Administrateur Indépendant.

Après échanges et débats, le Président du Comité Exécutif demande aux membres d'adopter le Rapport standard ITIE-RDC 2020-2021 moyennant la prise en compte des observations soulevées.



Délibération :

Le Comité Exécutif adopte le Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021 moyennant la prise en compte des améliorations pertinentes des parties prenantes, du GTT et des observations soulevées par les membres.

- **Présentation du Rapport sur la divulgation des Entreprises Publiques (EP)**

Avant de passer la parole au Cabinet ENER TEAM, le Coordonnateur National rappelle aux membres que les observations contenues dans le Rapport à présenter sont limitées à celles apportées par les EP, seules concernées par ledit Rapport. En conséquence, l'exercice d'amélioration n'a pas été étendue aux parties prenantes comme il est d'usage.

Ainsi la parole a été accordée au délégué cabinet ENER TEAM qui est intervenu en ligne en donnant l'économie de ce Rapport articulée autour des points ci-après :

- (i) Contexte
- (ii) Objectifs
- (iii) Périmètre
- (iv) Approche méthodologique
- (v) Limitations
- (vi) Recommandations.

Après la présentation du Consultant le Cabinet ENER TEAM, le Président du Comité Exécutif accorde la parole aux membres pour leurs éventuelles observations.

Débat :

Un membre du Collège entreprise réagit en disant que certaines situations telles que présentées par le Consultant sont appelées à évoluer d'ici à la publication du Rapport 2022.

Après cette observation du membre, le Président demande aux membres d'adopter le Rapport.

Délibération :

Le Comité Exécutif adopte le Rapport sur la divulgation des EP.

- **Présentation du Rapport sur les Dépenses sociales et environnementales**

Le Coordonnateur National de l'ITIE indique que ce Rapport a été réalisé avec l'appui financier de la Belgique via le Secrétariat International. A cet effet, le ST avait le rôle de sensibiliser les acteurs et de procéder à une première collecte des données qui ont été soumises au Consultant le Cabinet KPMG. Il ajoute que selon les termes du contrat avec le Secrétariat International, le Rapport doit être clôturé et disséminé de sorte que le Secrétariat International clôture le financement au plus tard le 31 mars 2023. Ainsi, il propose au Comité Exécutif de recevoir ce Rapport et le soumettre à l'analyse du GTT qui devra en ce moment l'adopter avec le mandat formel du Comité Exécutif.

Le Président demande si les membres avaient des observations à ce sujet.

Aucune observation n'ayant été soulevée, il demande aux membres de soumettre ce Rapport au GTT qui va l'analyser et l'adopter au nom du Comité Exécutif.

Délibérations :

Le GTT est autorisé à analyser puis adopter le Rapport sur les Dépenses sociales et environnementales au nom du Comité Exécutif.



• Présentation du Rapport sur le secteur forestier par le Cabinet KPMG

Le Coordonnateur National rappelle à l'attention des membres que le Comité Exécutif avait déjà confié l'examen de ce rapport au GTT qui y a travaillé en intégrant les améliorations et c'est ainsi qu'il est soumis à l'adoption ce jour. Ainsi, le Président accorde la parole au Délégué du Cabinet KPMG pour la présentation de ce Rapport.

Après la présentation du Cabinet KPMG, le Président demande aux membres s'il y a une observation à soulever. Aucun membre n'ayant soulevé une observation, le Président demande au Comité d'adopter le Rapport.

Délibérations :

Le Comité Exécutif adopte le Rapport de Cadrage sur le secteur forestier.

• Présentation du Rapport Annuel d'Avancement

A la demande du Président, le Coordonnateur National fait la présentation du Rapport Annuel d'Avancement 2021-2022 articulée sur les points ci-après :

- (i) Contexte de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC en 2021-2022
- (ii) Evaluation générale de la performance
- (iii) Evaluation des progrès accomplis
- (iv) Evaluation du niveau d'exécution du PTT 2021-2023
- (v) Aperçu des réponses du Comité National aux recommandations des mesures correctives
- (vi) Forces et faiblesses identifiées dans le processus
- (vii) Coûts totaux de la mise en œuvre
- (viii) Participation des parties prenantes à l'évaluation de la mise en œuvre
- (ix) Composition du Comité Exécutif durant la période
- (x) Efficacité et durabilité de la mise en œuvre
- (xi) Innovations et efforts visant à élargir le périmètre de déclaration.

Après cette présentation, le Président accorde la parole aux membres pour leurs observations. Aucun membre n'ayant soulevé un commentaire, le Président demande aux membres d'adopter le Rapport Annuel d'Avancement 2021-2022.

Délibérations :

Le Comité Exécutif adopte le Rapport Annuel d'Avancement 2021-2022.

• Présentation du Plan de Travail et Budget Annuel 2023

A la demande du Président, le Coordonnateur National a fait la présentation du PTBA 2023 articulée autour des points ci-après :

- (i) Justification de la mise à jour
- (ii) Méthodologie d'élaboration
- (iii) Economie du PTBA 2023
- (iv) Ressources.

Après cette présentation, le Président accorde la parole aux membres pour leurs observations. Aucun membre n'a soulevé un commentaire. Ainsi, le Président demande aux membres d'adopter le PTBA 2023.




Délibérations :

Le Comité Exécutif adopte le Plan de Travail et Budget Annuel 2023.

Quatrième point de l'ordre du jour : Examen des points restés en suspens relatifs aux : Plans de suivi des recommandations issues des Rapports thématiques sur : (i) le partage et la répartition de la redevance minière (ii) l'évaluation du Projet SICOMINES (iii) la divulgation des contrats

Le Président du Comité Exécutif, accorde la parole à un membre du Collège de la société civile pour exposer sur ce point.

En l'absence du Porte-parole du Collège société civile, un membre de ce collège prend la parole en indiquant que le Collège société civile avait élaboré et proposé un document qui servirait à un suivi des recommandations des différentes études thématiques. Ce document n'a malheureusement pas été soumis au Comité Exécutif pour échanges jusqu'à ce jour. Il souhaite que ce document soit partagé avec les parties prenantes afin qu'à la prochaine réunion, il y ait des échanges à cet effet.

Débat :

Le Président du Comité Exécutif demande aux membres s'il y a une observation à soulever au sujet de cette présentation.

Le Coordonnateur National demande au membre du Collège société civile qui a pris parole de faire diligence pour envoyer ce document au Secrétariat Technique car aux dernières nouvelles il n'a pas vu les traces de cette transmission au ST. Une fois ce document transmis, il sera soumis au C.E.

Cinquième point de l'ordre du jour : Présentation de la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC

A la demande du Président, le Coordonnateur National indique que le document de la « **Situation financière du Comité National ITIE-RDC** » a été remis à chaque membre du CE. Le Président demande s'il y a des observations y relatives.

Débat :

Un membre du Collège société civile encourage le Gouvernement à appuyer non seulement le fonctionnement mais surtout mettre les moyens à temps pour accompagner les activités que réalisent l'ITIE sur terrain. Il dit constater que les fonds actuellement alloués au Comité National sont inférieurs à ceux alloués dans le passé. Ce qui n'est pas encourageant. Aussi, la tendance à recourir aux bailleurs de fonds ne devrait être qu'une alternative pour un appui.

Le Président du Comité Exécutif rappelle que le Gouvernement continuera ses efforts étant déterminé à assurer le suivi pour le financement du Plan de Travail de l'ITIE.

Aucune autre observation n'ayant été soulevé, le Président demande aux membres d'adopter la situation financière du Comité National ITIE-RDC.

Délibération:

Le Comité Exécutif adopte la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC (du 22 Novembre au 22 février 2023.



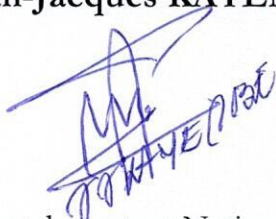

Sixième point de l'ordre du jour : Divers

Aucun point n'ayant été inscrit dans le divers, et tous les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance qui avait commencé à 14h16' et a pris fin à 16h47'.

NOTE :

Le présent Procès-Verbal adopté lors de la Réunion du Comité Exécutif du 04/05/2023 porte la signature de Son Excellence Madame SUMINWA TULUKA Judith, Ministre d'Etat, Ministre du Plan en sa qualité de nouveau Président du Comité Exécutif en remplacement de Son Excellence Monsieur Crispin MBANDU, en vertu du principe de continuité des Services publics.

Fait à Kinshasa le 04 Mai 2023

Rapporteur**Jean-Jacques KAYEMBE**

Coordonnateur National

Présidente du Comité Exécutif**SUMINWA TULUKA Judith**

Ministre d'Etat, Ministre du Plan